âmes torturées sur une couche de feu. (Chateaub.)

— **Théol.** Lieu où erraient les âmes qui attendaient la venue de Jésus-Christ pour être délivrées ou sauvées : *Jésus-Christ est descendu aux* ENFERS. (Acad.)

— **Epithètes.** Noir, ténébreux, muet, profond, brûlant, affreux, horrible, terrible, effroyable, épouvantable, redoutable, lugubre, sombre, mystérieux, invisible, éternel, ouvert, béant, implacable, irrévocable.

— **Antonymes.** Ciel ou paradis, purgatoire, terre.

— **Encycl. Hist. relig.** Sous ce mot *enfer*, pris au propre et au singulier, on entend spécialement le lieu problématique où l'on suppose que les âmes des méchants se rendent après la mort, pour y expier éternellement les fautes commises dans la vie présente. Tel est du moins le sens actuel de ce mot, dont les acceptions ont souvent varié dans le cours des âges, mais ne varieront plus guère, car, si le mot reste, l'idée qui s'y attache s'efface de jour en jour et tend à disparaître tout à fait.

S'il suffisait à une croyance, pour échapper à la discussion, d'exhiber ses titres d'ancienneté et d'y ajouter la liste de ses adhérents, rien ne serait plus certain que l'existence de l'*enfer*. D'abord il remonte à la plus haute antiquité et fait, pour ainsi dire, partie intégrante de la création. Puis on le retrouve sous des formes diverses chez tous les peuples, comme un sombre reflet du génie des temps et des lieux. L'*enfer*, c'est l'*infernus* ou *inferi* des Latins, le Tartare et le Nertara des Grecs, le Naraka, le Patala, le Jaminalocon des Indiens, le Yan-feouthi des Chinois, le Douzakh et le Hamagestan des Perses et des Mèdes, l'Amenthès des Egyptiens, le Niflheim des Scandinaves, le Zazarragouan des habitants des îles Mariannes, le Schéol des Hébreux, le Gehennem des Mahométans, etc. Tous les mythes de l'*enfer* reposent sur une idée commune et se sont, pour la plupart, engendrés les uns les autres. Aussi, abstraction faite des formes particulières que leur ont imprimées l'imagination des hommes et les institutions religieuses, ne serait-il pas difficile d'en reconnaître et d'en suivre la filiation. Nous devons ici nous borner à en signaler les caractères généraux, tels qu'ils se révèlent dans trois périodes très-distinctes. Dans les sociétés primitives, l'*enfer* n'existe qu'à l'état de notion vague, étrangère à toute idée de moralité et d'expiation. Peu à peu l'idée prend corps et tend à devenir une croyance positive. Les législateurs religieux s'en saisissent alors pour en faire la base de leurs dogmes et la sanction des actes de la vie humaine; mais le concept de l'infini dans le temps comme dans l'espace ne se présente pas encore à l'esprit, et l'on n'accorde à l'*enfer*, comme à tout l'univers, qu'une existence temporaire. C'est la seconde période. Héritières enfin de toutes les superstitions et de tous les instruments de terreur des âges précédents, les sectes judaïco-chrétiennes agrandissent l'*enfer*, lui impriment le sceau de la durée éternelle, et, de degré en degré, le christianisme farouche du moyen âge parvient à en faire cet horrible épouvantail après lequel les forces épuisées de l'imagination en délire ne produisent plus rien.

L'idée d'un séjour posthume suppose nécessairement, et si indéterminée qu'elle soit, l'aperception d'une vie future. Est-ce à dire que les premiers hommes durent croire à l'existence distincte de cette substance inconnue que nous appelons âme, et à son immortalité? Assurément non. La vue de l'esprit n'embrasse pas de prime abord un si vaste horizon. Mais il était impossible que, de tous les phénomènes de la nature, l'un des plus mystérieux comme des plus terribles, la mort, ne frappât point vivement les premiers hommes qui en furent témoins. Le spectacle de la destruction nous cause un frémissement involontaire, et l'instinct se révolte de lui-même contre toute pensée d'anéantissement. En contemplant un des leurs naguère debout, actif et fort, puis tout à coup étendu sans vie et sans mouvement, les mortels ne purent se persuader que ce qui avait respiré, vécu, agi en lui, ce souffle vital, ce principe inconnu, se fût évanoui tout à fait. Sans s'en rendre bien compte, on imagina qu'il devait en rester quelque chose; puis le sentiment protesta. On se plut à penser qu'une parcelle, une image, une ombre, si l'on veut, des êtres chers et regrettés avait survécu à la dissolution de l'organisme visible et tangible. De là à leur assigner un séjour particulier, il n'y avait qu'un pas; ce pas fut franchi, et c'est ainsi que se créa et se peupla l'empire des ombres, dénomination la plus générale des *enfers* de l'antiquité.

Mais quelle pouvait être la résidence fantastique d'êtres plus fantastiques encore? Un lieu de récompenses et de châtiments? Non. Les notions du juste et de l'injuste, du bien et du mal, n'avaient pas encore fait assez de progrès pour que les hommes fussent classés et traités, avant comme après leur mort, selon le mérite ou le démérite de leurs actions. Le courage et la force physique tenaient lieu de toutes les vertus. Les premiers héros furent des athlètes, et se virent seuls admis à ce titre au rang des dieux. Encore ne les honorait-on que d'une demi-immortalité. Tout le surplus du troupeau humain resta enveloppé dans une obscurité voisine de la nuit. L'incertitude où l'on était à leur égard prêtait à mille hypothèses. Les uns pensèrent que l'âme de tout ce qui avait eu vie, homme, animal ou plante, remontait à la source commune des âmes pour en redescendre, après un long repos, à l'appel d'une sorte de grand esprit qui régissait toutes les âmes en disponibilité; de cette pensée plus approfondie est née la métempsychose. Les autres supposaient que la vie, en se prolongeant par delà la tombe, se manifestait par les mêmes phénomènes que dans la vie réelle. Les morts se livraient à la chasse, aux combats, aux courses, aux divertissements et à tous leurs exercices de prédilection. De cette autre conception sortit l'Elysée des Grecs et des Latins; mais, dans la première comme dans la seconde hypothèse, l'*enfer* ne fut pas immédiatement localisé : dans l'état grossier des connaissances cosmogoniques, on n'aurait su où le placer. Au lieu de le rejeter dans un lointain sombre et froid, n'était-il pas d'ailleurs plus simple de le placer au lieu même où s'était écoulée la vie? Les sentiments affectifs s'accommodaient mieux de cette pieuse croyance, qu'on retrouve encore chez les Samoyèdes, dans la Malaisie et dans la plupart des îles de l'océan Pacifique. Les âmes des morts erraient autour des temples ou perchaient sur le toit de leur dernière demeure, d'où elles descendaient quelquefois pour s'asseoir aux fêtes du foyer domestique. Cette opinion fut autrefois la plus répandue, et c'est aussi celle qui a persisté le plus longtemps dans les âges modernes. Dans la Finlande, on montre encore, près de la Tornéa, le rocher à double pointe où l'on supposait que les âmes devaient séjourner pendant cent ans pour entendre les jugements que portait sur elles la postérité; après quoi il n'en était plus question. Les forêts de la Lithuanie étaient peuplées d'âmes, et dans le bruissement des feuilles on croyait entendre leurs plaintes et leurs gémissements. On sait que les anciens Gaulois, en rendant un culte aux chênes, croyaient également honorer les âmes de leurs pères. La forêt enchantée du Tasse ressemble aux forêts de la Lithuanie et de la Gaule, et la belle fiction du poëte semble empruntée aux naïves superstitions qui, du Nord et de l'Occident, étaient passées jusqu'en Italie. Au fond, *enfer* pour *enfer*, nous aimons autant celui-ci qu'un autre, et à tenir pour certain le dogme de l'immortalité, il nous déplairait moins de pressentir que notre vie se perpétuera au centre de nos affections que de nous résigner à une désolante expatriation.

Lorsque l'*enfer* était partout, il n'était nulle part. De l'habitude prise d'enterrer les morts naquit la pensée de mieux préciser leur séjour. On les avait suivis des yeux jusque sous terre, on imagina qu'ils y restaient à jamais. A quelle profondeur, on n'eût su le dire; mais certainement on ne les reléguait qu'à une petite distance du sol. Les anciens se figuraient la terre non comme un globe, mais comme un disque, ce qui excluait l'idée d'un point central commun. L'*enfer* ou le sous-sol devait donc être peu éloigné de la surface; mais à cette idée devait s'associer bien vite celle des ténèbres et de la nuit. Enfin, et comme si l'on eût eu peur des morts, on les repoussa du séjour des vivants, on les séquestra dans des cavernes souterraines, ou bien on éloigna leur séjour jusqu'aux contrées les plus inconnues. Remarquons ici l'analogie constante des âges de l'humanité avec les âges de l'homme lui-même. L'enfant, qui n'a aucune idée de la mort, ne reçoit de la vue d'un cadavre aucune fâcheuse impression; du lit de mort de son père il ferait volontiers son berceau, et si on pouvait lui faire comprendre que l'âme échappée de ce corps inanimé n'est pas sortie de la chambre paternelle, il s'entretiendrait avec elle en toute sécurité. Il en fut ainsi de l'humanité dans sa période enfantine. La terreur ne fut que le résultat des premières impressions. La présence des morts devint importune aux vivants; on ne les souffrit plus dans le monde visible; on leur chercha pour habitation les points les plus obscurs de l'horizon, c'est-à-dire le septentrion et le couchant. Les Perses rejetèrent leur Douzakh par delà les monts glacés de la Scythie, et les Egyptiens leur Amenthès aux extrémités de l'Occident. Homère suivit la même tradition. C'est dans l'Hespérie, la région du soir, qu'il place l'entrée des *enfers*. Les Hébreux, nous ne parlons pas des Hébreux antiques, chez lesquels le mythe de l'*enfer* était peu connu; les Juifs, au temps du Christ, ne comprenaient sous le nom de ténèbres extérieures qu'un *enfer* extra-mondain. Partout domine la même pensée, pensée de terreur qui n'a plus rien de la piété tendre et affectueuse des premiers âges. On se sauve tant qu'on peut de l'*enfer*. C'est que l'*enfer* a pris un caractère nouveau et qu'il commence à devenir plus effrayant que la mort elle-même. Nous allons dire comment et pourquoi.

Pendant toute cette première et longue période, durant laquelle l'*enfer* n'avait été qu'un séjour assez commode où bons et méchants réunis poursuivaient, sous des apparences vagues et fugitives, la vie mondaine dont ils avaient joui dans sa plénitude, il n'avait rien eu de bien redoutable. L'idée de deux séjours distincts, c'est-à-dire d'un paradis et d'un *enfer*, n'admettait que de rares exceptions. Les honneurs suprêmes de l'Olympe étaient réservés aux rois, aux magiciens, aux prêtres et aux guerriers renommés. A ceux-ci les régions supérieures, à la foule vulgaire le ténébreux séjour. Et partout les mêmes fables : Hercule monte au ciel sur les épaules d'Atlas, Romulus y est envoyé par un décret du sénat; Hénoch et Elie y sont enlevés sur un char de feu. Les chrétiens ne se mirent pas en grands frais d'invention pour imaginer l'ascension du Christ; les précédents ne manquaient pas. Mais tout le monde n'était pas admis à ces apothéoses : la vertu obscure n'était pas mieux traitée que le vice éclatant. Il en fut tout autrement lorsque les premières notions de morale dominèrent, dans les sociétés qui commençaient à se civiliser, les instincts sauvages de l'homme primitif. Les initiateurs des peuples comprirent tout le parti qu'il y avait à tirer, pour l'affermissement de leur pouvoir, des croyances de la superstition; et alors s'établit la théorie des récompenses et des peines dans une vie future, théorie qui a exercé une si grande influence sur les doctrines de l'humanité.

Nous voici à cette seconde période où l'*enfer*, en se transformant dans son essence et dans son but, va jouer un rôle de plus en plus important. D'abord, au lieu de deux séjours pour les morts, nous en aurons trois. L'Olympe restera l'apanage des morts illustres; mais les *enfers* proprement dits se divisent, sous les noms d'Elysée et de Tartare, en séjour de délices ou de souffrances. Nous ne contesterons pas la moralité de cette conception; toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer la tendance dominatrice qui inspire les prêtres antiques. Ce qu'ils punissent le plus sévèrement, ce ne sont pas les crimes contre la morale éternelle et les attentats contre l'humanité, mais les délits d'ordre purement religieux. Aux peines infernales les plus horribles est voué quiconque n'a pas observé certaines pratiques, a déployé trop peu de zèle pour les sacrifices ou manqué de respect aux prêtres. Toutefois, ne critiquons pas trop vivement l'antiquité. Dans des temps plus éclairés, nous voyons encore des prêtres damner avec la même fureur, et condamner au même feu éternel le fidèle peu fervent qui a manqué à l'office dominical et le dernier des scélérats. Nous reconnaissons là le génie sacerdotal, et nous en retrouverons plus d'une fois encore l'empreinte dans l'*enfer* chrétien, auprès duquel pâlissent tous les autres, car telle est dans les religions la marche du progrès.

Dès que fut admise la croyance à une rémunération dans une vie future, chaque peuple dut se figurer son paradis ou son *enfer* d'après ses désirs ou ses craintes et sa manière de vivre. Il y eut autant d'*enfers* que de peuples et de climats. Pour l'habitant des régions tropicales, qui maudit une chaleur surabondante, l'*enfer* fut un fleuve de feu, tandis que le Samoyède n'y voyait qu'un étang glacé. Aux Indiens chasseurs de l'Amérique du Nord, l'*enfer* apparaissait sous la forme de savanes désertes, où il n'y avait ni gibier ni chasses, et les indigènes de la Malaisie, souvent aux prises avec les bêtes féroces, ont imaginé un *enfer* tout peuplé de panthères et de jaguars. Il en fut ainsi jusqu'à ce que les prêtres, se creusant l'esprit pour en tirer des images terrifiantes, eurent constitué un corps de doctrines complet dont l'*enfer* fut la principale sanction. Alors on se donna large carrière, et voici en résumé ce qui, chez différents peuples, sortit de plus clair et de plus positif de toutes ces élucubrations.

C'est dans l'Inde, c'est sur le sol classique des superstitions que devait apparaître l'*enfer* avec toutes ses horreurs. Par les traces qu'il y a laissées, nous pouvons juger de l'ascendant de la plus habile des castes sur le plus crédule des peuples. A l'exception d'une seule secte, nommée Schaerwaeckos, qui a toujours traité de fables tout ce qu'on dit de la punition des hommes après leur mort, toutes les sectes du brahmanisme étaient pénétrées de la crainte des *enfers*. Dans le principe, on ne connaissait que deux lieux de punition : c'était le Jaminalocon, d'où les âmes, après un court séjour, s'échappaient pour reprendre vie sur terre sous une nouvelle forme; puis l'Antamtappès (puits d'obscurité), où les tourments étaient plus longs et mieux définis. La législation pénale du brahmanisme s'enrichit avec le temps, et, sous le nom général de Patala, on compte vingt et un *enfers* ou Narakas, que le bouddhisme, brochant sur le tout, pousse jusqu'à quarante : Tamisra, Rozava, Tapana, etc. Tous ces *enfers* empruntent leur nom au genre de supplice qu'y subissent les damnés. Il y a le lieu des ténèbres, la vallée des larmes, le séjour des douleurs, le lieu infect, la fournaise ardente où les méchants sont brûlés dans une poêle à frire. Les tortures, des plus variées, sont graduées, du reste, selon l'énormité des fautes, calculées, cela va sans dire, à l'échelle des prêtres. Aux menteurs, on arrache la langue; les gourmands avalent des lames de fer brûlantes; le fornicateur et l'adultère sont livrés à des corneilles au dard pointu, et à des chiens ou à des moucherons qui les mordent cruellement; l'incendiaire et l'assassin deviennent tout simplement la pâture des chacals et des vautours. Mais malheur à qui a méprisé les Védas et les prêtres! Malheur à qui ne s'est pas couché dans la poussière, les deux mains sur la nuque, au passage d'un moine idiot! Pour ces sortes de crimes, bien autrement énormes, on est plongé pendant trois mille ans, la tête en bas, dans un bain de métal en fusion. Nous ne suivrons pas dans les affreux détails où elle se complaît l'imagination féconde des prêtres indiens, qui laissèrent peu à faire à leurs successeurs; mais nous noterons, pour nous les rappeler plus tard, les trois caractères principaux de leur *enfer*, savoir : la classification des fautes où des vétilles occupent le premier rang, la graduation des peines et la temporanéité.

En envahissant la Chine, le bouddhisme, qui avait renchéri sur le brahmanisme, y apporta tout son cortége de démons et son arsenal de supplices; mais le nombre des *enfers* (Yanfeouthi) se réduisit à seize, dont huit *enfers* chauds et huit *enfers* froids, outre quelques petits *enfers* placés à la porte des autres et où les peines étaient moins dures, comme si l'on avait imaginé que les réprouvés eussent besoin de s'habituer par degrés à des tourments plus atroces. Mais, grâce à l'influence bienfaisante d'une philosophie plus douce, l'*enfer* fit moins de ravages en Chine que dans les contrées voisines. D'après les doctrines de Khong-fut-zeu (Confucius) et de La-ot-seu, les punitions se réduisirent, pour la plupart, au retranchement de quelques périodes dans le livre de vie ou à des métamorphoses jusqu'à un certain point supportables; car, après tout, mieux vaut encore passer quelques milliers d'années dans le corps d'un âne ou d'un chien que dans une poêle à frire ou dans un étang de plomb fondu. Seuls, les Tartares du Nord, fidèles au bouddhisme pur, gardèrent avec soin tous ces *enfers*, où, par une raison de climat, les marais glacés occupèrent le premier rang.

Le mazdéisme, de toutes les grandes religions antiques la plus rationnelle et la plus pure, ne donna pas dans toutes ces extravagances. Les Parsis ne reconnaissaient, sous le nom de Douzakh, qu'un seul *enfer*, qui était le séjour d'Ahriman, de ses dews et de ses darvands. On ne saurait qualifier d'*enfer* le Hamegestan, sorte de purgatoire placé à michemin du Douzakh, et destiné aux âmes dont les bonnes et les mauvaises actions se balancent ou à peu près. Dans ce lieu de correction, qui ne s'ouvrira qu'au triomphe définitif d'Ormuzd, il n'y a pas de supplices, et les mauvais génies n'y ont point accès. Quant au Douzakh, il n'est pas plus éternel que le Hamegestan; au grand jour de la victoire du bon principe, il sera définitivement anéanti. En attendant, il reçoit les âmes coupables, et encore ne les garde-t-il pas longtemps : chaque année, Ormuzd descend au ténébreux séjour et en retire les habitants pour les livrer à une seconde épreuve dans la vie réelle, où ils peuvent faire pénitence et racheter leurs fautes par de bonnes actions. Si, malgré la sévère leçon qu'ils ont reçue, les méchants persistent à suivre le *sentier impur*, ils sont replongés dans le Douzakh, d'où ils ne sortiront qu'après neuf mille ans. Les livres mazdéens ne s'expliquent pas sur la nature des châtiments infligés aux coupables. C'étaient sans doute des peines corporelles graduées, comme l'étaient les récompenses dans cette religion savante, que le dogme chrétien n'a surpassée ni en justice, ni en profondeur, ni en élévation.

L'*enfer* égyptien tenait beaucoup de l'*enfer* brahmaniste. Les découvertes de la science moderne ont sur ce point complétement éclairé la question, longtemps obscure, de la corrélation des dogmes de l'Inde et de l'Egypte. Osiris est bien le chef des démons, le Wassreuseum des bouddhistes. Son palais aux vingt et une portes gardées par des génies armés de glaives de feu, rappelle les vingt et un Narakas de l'Inde. Mêmes tortures, mêmes graduations dans les peines. Nous n'insisterons pas sur des détails fastidieux; cependant, remarquons encore, et le rapprochement ici sera frappant, qu'en Egypte comme dans l'Inde, la punition était temporaire, et qu'après un séjour plus ou moins long dans l'Amenthès, les âmes purifiées étaient admises à passer dans le corps des animaux, d'où elles pouvaient enfin sortir pour animer de nouveau un corps humain. La conquête de l'Egypte par Cambyse, suivie bientôt après des victoires d'Alexandre, adoucit encore ce qu'il y avait de trop inhumain dans les croyances populaires. La philosophie grecque, en s'y introduisant, fit plus encore : en échange des éléments scientifiques que l'antique nation avait légués à la Grèce, elle reçut plus tard des doctrines plus épurées. Les rigueurs de l'*enfer* s'y adoucirent avec les progrès de la civilisation.

L'observation que nous venons de faire n'avait sans doute pas échappé à la sagacité de nos lecteurs. Ils avaient remarqué comme nous que le cauchemar de l'*enfer* pèse d'autant moins sur la conscience des peuples que la domination des prêtres devient moins tyrannique. Si de l'Egypte nous passons à la Grèce, cette vérité recevra une éclatante confirmation. Chez ce peuple à l'imagination riante, qui créa plus de dieux qu'il n'en put adorer, l'*enfer* avait pris successivement toutes les formes qui caractérisent le passage d'un état social à un autre; mais, comme les prêtres n'y jouissaient ni d'un pouvoir ni d'un crédit illimité, l'*enfer* n'y fut jamais bien terrible. D'après Homère, Strabon et même Platon, qui l'avait pris un peu plus au sérieux, le Tartare ne sortait guère du domaine de la poésie et de la fiction. Ce n'était dans le principe qu'un pâle reflet de cette terre, où il ne manquait que les rayons du soleil. Le séjour

des ombres présente plus de tristesse que d'horreur, et peut-être n'eût-on jamais pensé à le placer sous terre, si la coutume de l'inhumation, qui avait précédé celle de la crémation, n'eût entraîné la pensée dans cette direction. C'est dans les marais d'Achérusie, sur le sol tourmenté de l'Epire, qu'on plaça l'entrée des *enfers*. A part le très-petit nombre de mortels supérieurs que la vénération des contemporains et de la postérité envoyait dans la région des astres, toute l'espèce humaine descendait dans la vallée sombre pour y vivre de la vie la plus vague et la plus indéfinie. Au temps d'Homère, on ne distinguait pas encore très-clairement la double destinée des âmes vertueuses ou coupables. Lorsque, plus tard, le dogme des récompenses et des peines s'éleva au rang de croyance positive, l'*enfer* en subit l'influence, et le Tartare, considéré comme la partie la plus profonde et la plus ténébreuse de l'empire des ombres, devint le lieu des supplices, tandis que l'Erèbe, où régnait une sorte de clair-obscur, fut réservé aux âmes innocentes. Cinq fleuves, l'Achéron, le Styx, le Cocyte, le Phlégéthon et le Léthé, entouraient de leurs longs replis les demeures infernales. Chacun connaît les supplices classiques infligés aux criminels et gradués selon les fautes commises. Les Danaïdes essayent vainement de remplir un tonneau percé; Sisyphe s'essouffle à rouler de bas en haut un rocher qui retombe toujours; Ixion tourne péniblement une roue qui nous donne l'image du mouvement perpétuel; affamé et altéré, Tantale poursuit des yeux et de la main des fruits qui fuient devant ses violents désirs; Thésée est condamné à rester éternellement assis, supplice qui peut nous paraître assez doux, mais qui, pour un homme autrefois si remuant, devait être insupportable. Nous ne parlerons pas de Prométhée ni du vautour qui lui dévorait le foie. Cette création mythologique appartient à un ordre d'idées qui n'a rien de commun avec les autres. En somme, comparé au Patala et à ses Narakas, le Tartare revêt des couleurs moins effrayantes. On ne voit pas d'ailleurs qu'il reçût beaucoup de monde; de même que l'Olympe ne s'ouvrait qu'à des célébrités exceptionnelles, le Tartare ne recevait que des scélérats notoires, poursuivis sur terre par la vindicte publique; le menu peuple y échappait. Cerbère aboyait plus qu'il ne mordait; Pluton n'a pas un air trop rébarbatif, et pour des juges endurcis par un long exercice de leur profession, Eaque, Minos et Rhadamante nous semblent moins redoutables que certains juges laïques et cléricaux en chair et en os, dont l'histoire ne se lit pas sans un tressaillement d'horreur et d'effroi.

Les admirables descriptions que nous ont laissées de l'*enfer* les artistes et les poëtes grecs et latins, appartenant plutôt à la fiction qu'à l'histoire et n'ayant jamais acquis l'autorité d'un dogme positif, nous nous dispenserons de les analyser. La véritable croyance du polythéisme sur ce point est ainsi exposée et résumée par Plutarque : « Les âmes des méchants sont précipitées dans un abîme de ténèbres, où les croupissantes rivières de la nuit hors les fondrières vomissent une ténébreuse obscurité, engloutissant et enfouissant ceux qui sont punis en oubliance et ignorance; car il n'y a pas des vautours qui mangent continuellement le foie des méchants couchés et renversés par terre, ne n'y a pas des fardeaux qui oppriment et accablent les corps de ceux qui sont punis, pour ce que les os et la chair n'ont plus de ligatures de nerfs, et n'ont plus les trépassés aucun reste de corps capable de recevoir punitions, ce qui est propre à chose dure et qui résiste; mais la vraie et unique manière de punir ceux qui ont mal vécu en ce monde est une infamie, une ignorance et une abolition entière et anéantissement total qui les emporte au fleuve de Léthé, lequel signifie oubliance, où il n'y a ni ris ni aucune réjouissance, et les plonge en la vaste mer, qui n'a ni fond ni rive, inutile à tout bien, et en un ensevelissement par toute ignorance et des connaissances. »

C'est là, comme on le voit, plutôt une privation de plaisir qu'une douleur réelle, et Plutarque a plus de bon sens que beaucoup de docteurs modernes. Mais quand la poésie eut fait place à la métaphysique, il ne fut plus permis de jouer avec l'*enfer*, et dans les doctrines philosophiques professées en Grèce, la fiction se confondit avec la réalité. Zénon enseigna que les âmes de ceux qui avaient mené une vie injuste seraient renfermées dans des lieux ténébreux pour y être tourmentées et souffrir des douleurs inexprimables. Platon décrit très-sérieusement l'*enfer*, et avec lui apparaît pour la première fois le dogme des peines éternelles, que son maître Socrate ne lui avait certainement pas enseigné. Toutefois, il n'y condamne pas en masse tous les coupables, car il admet deux catégories. « Lorsque chacun, dit-il, est arrivé, conduit par un démon à sa destination, il est procédé au jugement. Les hommes qui sont reconnus avoir vécu de telle sorte qu'ils ne sont ni entièrement innocents ni entièrement criminels sont envoyés à l'Achéron; ils s'embarquent sur des nacelles et sont portés au lac Achérusiade, où ils habitent, et, après avoir subi le châtiment des fautes qu'ils ont pu commettre, ils sont délivrés et reçoivent la récompense de leurs bonnes actions, chacun selon son mérite. Ceux qui sont trouvés incurables sont précipités dans le Tartare, d'où ils ne sortent jamais. » Voilà donc bien clairement distingués l'un de l'autre le purgatoire et l'*enfer* des chrétiens, tels que nous les verrons plus loin, appuyés sur des dissertations savantes et enrichis d'un luxe de supplices que Platon n'avait pas prévus. La religion des mages était plus humaine; elle laissait une porte ouverte au repentir, elle admettait les coupables à une seconde épreuve. L'abîme, enfin, devait se fermer à la fin du monde, et le terrible jour du jugement dernier était, au contraire, pour les mages, le jour de la réconciliation.

Le polythéisme romain, qui acceptait sans contrôle toutes les religions et toutes les fables des pays conquis, devait avoir de nombreux *enfers*. Il avait pu s'en procurer tout d'abord dans l'Etrurie, où les dogmes de la Grèce s'étaient répandus avec quelques variantes insignifiantes. On y voit fonctionner les mêmes juges, les mêmes Furies, le même Pluton, sous le nom de Mantus. Après la conquête de la Germanie et de l'Armorique, on eut de plus l'*enfer* celtique, qui a bien aussi ses horreurs. Là, les âmes traversent successivement neuf étangs glacés, puis neuf vallées de sang, d'où elles tombent dans l'abîme par un trou qui ne s'ouvre plus. A la collection romaine, il n'a manqué que l'*enfer* scandinave de Niflheim, de tous les *enfers* le mieux approprié aux mœurs et aux climats. Le Niflheim, c'est la région des nuages. On n'y parvient qu'après de longs voyages. Sur cette terre désolée, où règnent un froid glacial et des vents impétueux, la terrible Héla, fille de Loki, la Mort, a établi son empire. Là se trouvent les sources remplies de serpents venimeux, et d'où s'échappent onze fleuves aux eaux bourbeuses, qui, pareils au Styx, enceignent de leurs longs replis la demeure des damnés scellée par une grille de fer. Mais les dieux scandinaves ne sont pas implacables; leur courroux cède aux supplications des fils et des frères, qui, par un compte bien réglé de bonnes actions, peuvent effacer autant de fautes de leurs parents réprouvés : douce et touchante solidarité, qu'on s'étonne de trouver dans les mythes généralement assez farouches des peuples septentrionaux, tandis qu'elle a échappé aux habitants de contrées plus favorisées du ciel.

Mais, à Rome comme dans la Grèce, l'*enfer*, si terrible qu'en fût la peinture, effrayait peu les imaginations. On y était trop riche de fables et de mythes contradictoires pour accorder à aucun dogme une croyance absolue; d'ailleurs, les esprits cultivés et les intelligences supérieures aux préjugés du temps laissaient tous les *enfers* du monde en pâture à la crédulité populaire. Epicure en riait de bon cœur; Cicéron, Sénèque, Juvénal, Philon savaient à quoi s'en tenir sur des dogmes dont ils connaissaient l'origine et le but. Dans les temps voisins de l'ère chrétienne, le Tartare était tombé en désuétude; une saine philosophie en avait brisé les chaînes et abattu les murailles. Il était réservé à une doctrine nouvelle de forger de nouveaux fers à l'humanité, en lui ôtant cette fois jusqu'à la dernière consolatrice des malheureux, l'espérance. D'un seul bond, le Patala, les Narakas, les Amenthès et le Tartare allaient être dépassés.

Le grand *enfer*, l'éternel, le vrai, est né en Judée avec le christianisme. Les Hébreux n'avaient connu que le Chéol, séjour souterrain des âmes, plus semblable à un tombeau qu'à un lieu de supplices. Dans divers passages du Psalmiste, d'Ezéchiel et de Jérémie, le Chéol est désigné sous les noms divers de *terre de profondeur*, *puits de l'abîme*, *fosse de perdition*, mais on ne s'en fait pas une idée bien claire. Bonnes ou méchantes, les âmes y sont confondues, ce qui exclut toute idée de rémunération future. Il est même fort douteux que le peuple juif ait cru, du moins dans les premiers siècles, à l'immortalité de l'âme. Si cette croyance eût été en vigueur, la sévère législation de Moïse l'eût à coup sûr invoquée comme la sanction la plus efficace de ses décrets : or, dans le *Pentateuque*, comme dans le *Deutéronome*, il n'en est pas même question. Ce n'est que beaucoup plus tard, après le retour de la captivité de Babylone, que le Schéol de Jacob et de Moïse prend une figure plus accusée et se divise en deux régions distinctes : d'une part, le *Sein d'Abraham*, l'*Eden des vivants*, réservé aux justes; de l'autre, la géhenne inférieure, la *géhenne de feu*, l'*Abbadon*, le gouffre ténébreux et sans fond, où sont plongés les méchants pour un temps indéterminé. Le mot d'éternité n'y est pas prononcé. On reconnaît ici le Douzakh et le Hamegestan. Cet emprunt fait au mazdéisme a été conservé par les sectes gnostiques et quelques autres, qui, même dans les premiers siècles du christianisme, persistaient à ne croire qu'à des peines de purgatoire. Seuls les Pharisiens professaient une doctrine contraire, et lorsqu'on voit le Christ s'élever si ouvertement et si vivement contre ces hypocrites, qui lient pour leur prochain des fardeaux pesants dont ils ne se chargent pas eux-mêmes, on est douloureusement étonné de voir les apôtres et les successeurs du Christ adopter de préférence, dans leurs prédications, les exagérations pharisaïques.

Ici commence pour l'histoire de l'*enfer* la troisième période, celle des supplices éternels, ouverte par le platonisme et continuée par le christianisme. Toutefois, on se tromperait fort à croire que ce point capital du dogme chrétien se soit établi sans de longs débats. Entre les chrétiens judaïsants, aux yeux de qui l'Ancien Testament n'avait rien perdu de son autorité, et les chrétiens grecs, éclairés par une philosophie plus savante et plus élevée, il était difficile de s'entendre. A ce conflit venaient se mêler encore les dogmes du mazdéisme, que professaient plus ou moins ouvertement les manichéens et les origénistes. L'*enfer* fut l'un des champs de la lutte. Origène, entre autres, enseignait qu'il n'y avait pas de peines éternelles, que les feux de l'*enfer* s'éteindraient un jour et que, semblable à Ormuzd, le Christ confondrait tous les fils du Père dans une ample et généreuse réconciliation. Les Pères de l'Eglise grecque, Tertullien, Lactance, saint Cyrille, saint Clément d'Alexandrie, ne s'expliquent pas aussi catégoriquement. Leurs opinions dérivent de celles de Platon. Tout y est mélangé, fictions poétiques et croyances positives; il n'y a de changé que les noms. Les Furies sont devenues des démons, Pluton s'appelle Satan, et la géhenne de feu n'est autre que le fleuve brûlant des platoniciens. Orphée, Hercule, Thésée étaient descendus aux *enfers*; il faut que Jésus y descende aussi. Les légendes se transforment, elles ne meurent pas. Toute la Fable passe dans le dogme chrétien, y compris la multiplicité des *enfers*, admise, treize siècles après le Christ, par saint Thomas d'Aquin. Nous ne sommes pas sortis des narakas.

Bien embarrassés furent les conciles lorsqu'ils eurent à se prononcer sur ce point délicat. L'Evangile n'était pour eux qu'un pauvre guide. Il y était bien dit et répété que les méchants seront envoyés au supplice éternel; mais l'Ecriture sainte, dont le texte est si vague, se prête à des interprétations si diverses et contient tant d'autres vérités si inconciliables entre elles, que le doute était permis; aussi, tout en condamnant d'une manière générale la théorie des origénistes, le deuxième concile de Constantinople évite-t-il de se prononcer formellement sur la réhabilitation future des pécheurs. Il ne dit pas que les damnés et les démons ne seront pas un jour convertis et sauvés, mais seulement que les puissances du mal ne seront jamais unies au Dieu Verbe de la même manière que l'âme du Christ. Ce n'est pas là trancher la question. Parmi les nombreux conciles qui se sont succédé depuis, deux seulement ont été amenés par les circonstances à s'occuper des peines de l'autre vie. Au concile de Florence, où s'agitait principalement la question du purgatoire, les orateurs discoururent longtemps sur la damnation à perpétuité, très-différente, selon eux, de la correction purgatorielle; mais lorsqu'il fallut résumer le débat et fixer les doctrines, le concile s'abstint prudemment d'engager l'avenir et se tira de la difficulté par cette sentence d'un laconisme et d'une ambiguïté extrêmes : *Mox in infernum descendere, pœnis tamen disparibus puniendas.* Seul entre tous, le concile de Trente (et l'on sait quel esprit y dominait) articule le mot de peines éternelles, mais dans une simple phrase incidente. Voyez, d'ailleurs, avec quelle circonspection il touche à cette matière brûlante : « Ordonne aux évêques de veiller diligemment à ce que la saine doctrine du purgatoire, transmise par les saints Pères et par les sacrés conciles, soit crue par les fidèles, tenue, enseignée et prêchée partout. » Mais s'agit-il de l'*enfer*, le concile ajoute « que les questions trop difficiles et trop délicates pour le peuple grossier, qui ne servent pas à l'édification, et de la plupart desquelles il ne résulte aucune augmentation de piété, soient écartées des réunions populaires; de plus, *qu'on ne permette pas que les choses incertaines et qui pèchent par une apparence d'erreur soient divulguées et discutées.* » Aussi, après de telles hésitations, estimons-nous que les catholiques les plus orthodoxes pourraient, sans renier leur foi, se dispenser de croire à l'éternité des peines de l'*enfer*. Lorsque des grands esprits tels qu'Origène et ses illustres disciples, versés dans les textes et puisant la vérité plus près de ses sources, se révoltent contre un châtiment qui ferait douter de la bonté comme de la justice de Dieu; lorsque, d'autre part, les hautes autorités de l'Eglise restent muettes ou indécises, les âmes simples nous paraissent avoir le droit de suivre, dans leur croyance, les penchants du cœur, conformes d'ailleurs aux lumières de la raison.

Mais on connaît la diplomatie savante et constante de l'Eglise. Les points de doctrine qu'elle n'ose affirmer solennellement et positivement dans ses conciles, de peur de les livrer à une controverse périlleuse, elle souffre très-bien qu'ils soient enseignés aux fidèles dans des prédications vulgaires et qu'ils soient même professés par les docteurs les plus autorisés. Aussi quelle différence entre la théologie officielle et les dévergondages incroyables de ses prédicateurs! L'une se tient dans une prudente réserve; les autres se livrent impunément à tous les écarts de l'imagination la plus sombre, certains qu'ils sont de n'être pas désavoués, parce qu'en effrayant les pécheurs ils grossissent le nombre des prosélytes. Laissons de côté ce qui est soustrait à la discussion et voyons comment, dans la pratique, a été compris l'*enfer*, et comment il l'est encore dans les enseignements de la chaire catholique. Qu'est-ce que l'*enfer?* qu'elle est sa raison d'être? à qui est-il réservé? quelle sera sa durée, enfin? Voilà les quatre points qu'on se plaît à développer chaque jour dans quarante mille chaires chrétiennes, et nous verrons quelle influence moralisante peuvent exercer ces effrayantes prédications sur l'esprit des populations.

C'est au moyen âge, dans cette époque de ténèbres, du Xe au XVe siècle, que l'*enfer* a pris corps et revêtu les formes les plus terribles. La douce philosophie grecque, dont les premiers Pères avaient conservé un certain reflet, avait complétement disparu de la tradition. Les lumières s'éteignaient, le feu se ralluma, et les absurdités les plus révoltantes devinrent des articles de foi. La vie réelle n'était pas douce dans ces temps de désolation. La vie imaginaire fut modelée sur la vie réelle, et l'on transporta dans l'*enfer* tout l'arsenal de tortures qui composait le code pénal de la barbarie. Le feu, le froid, l'immersion dans des bains de métal fondu ou dans des étangs glacés, les roues, les gibets, les estrapades, les serpents, les bêtes féroces, la vermine, la faim, la soif, tous les genres de supplices imaginables furent accumulés pour terrifier les âmes déjà ébranlées par les sinistres prophéties du jugement dernier. Sous cette impression, les visionnaires se produisirent en foule. Ils avaient été en *enfer*; ils avaient assisté au supplice des damnés; ils y avaient même pris part. Ainsi le racontent saint Cyrille de Jérusalem, sainte Thérèse et quelques autres insensés, tous de bonne foi. De ces folies très-répandues alors, Dante, en les condensant au creuset de ses haines vigoureuses, composa sa *Divine Comédie*, dernier mot de la théologie lugubre du moyen âge; et peut-être lui-même, en vivant par la pensée dans le monde infernal, avait-il fini par y croire. Comme Orphée et les autres poëtes de l'antiquité, il était aussi descendu dans les mondes ténébreux. Quant aux contemporains de Dante, ils avaient si bien pris à la lettre ses fictions, qu'ils disaient en le rencontrant : « Voilà celui qui revient de l'*enfer!* »

Et comme si les visions folles propagées par des prédications ardentes n'eussent point suffi pour enlever à l'esprit humain le peu de liberté qui lui restait, l'art vint encore, en puisant ses inspirations aux mêmes sources, les graver sur le bois et sur la pierre, afin de les rendre tangibles et visibles et d'en perpétuer l'horreur. Les supplices des damnés, souvent empruntés par des réminiscences artistiques au Tartare des anciens, devinrent l'ornement des cathédrales et des abbayes du moyen âge. On en voit encore des vestiges très-bien conservés dans un grand nombre de vieilles églises, notamment à Saint-Just de Narbonne, où l'on a fini cependant par les soustraire à la vue des fidèles. Plus tard, l'invention de la gravure et de l'imprimerie contribua aussi à multiplier les images de l'*enfer*. Les bibliothèques pieuses, à l'usage des femmes et des enfants, se remplirent de ces peintures horribles dont l'aspect troublerait même des âmes plus fortes. A la fin, grâce à la Réforme, qui détruisit bien d'autres superstitions, la grossièreté de ces idées choqua les esprits éclairés : tout en conservant au dogme de l'*enfer* son autorité traditionnelle, ils en conçurent une idée moins répugnante pour la raison humaine. Mais si l'on n'ose plus aujourd'hui, aux conférences de Notre-Dame, par exemple, étaler dans la chaire chrétienne les grils, les chaudières bouillantes et les fourches des démons, les fougueux successeurs de saint Dominique et de saint Bonaventure, à qui nous avons emprunté les descriptions de l'*enfer* chrétien, n'en continuent pas moins, dans les campagnes, à terrifier les âmes par ces affreuses doctrines, prêchées la nuit, à la lueur douteuse de quelques cierges et même de feux de Bengale qui ne les rendent que plus effrayantes. Oui, aujourd'hui encore, en plein XIXe siècle, pour l'immense majorité des catholiques, l'*enfer* matériel, l'*enfer* du moyen âge est le complément nécessaire de leur existence et l'essence même de la vie future; car à qui est-il réservé? Au plus grand nombre.

Périsse, disent les impitoyables inquisiteurs des consciences, quiconque n'observe pas scrupuleusement les pratiques de pure forme qu'il nous a plu de lui imposer! Notons en passant que, sous le nom de commandements de l'Eglise, faisant suite au Décalogue, on a imposé aux fidèles une série de devoirs religieux sanctionnés par les mêmes peines que les préceptes les plus sacrés de la morale, de telle sorte que le parricide ou l'inobservation du jeûne et de l'abstinence et le manquement à la messe sont rangés sur la même ligne. En torturant les textes de l'Ecriture ou en en faisant de fausses applications, on s'évertue à répéter qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. « Les justes, a dit le Christ, seront aussi rares que les épis qui restent debout dans le champ après la moisson. » Que le sublime prédicateur, en s'exprimant ainsi, ait voulu signaler la difficulté d'arriver à la perfection suprême, c'est évident; mais on l'a pris au mot, et le sens littéral a prévalu dans les interprétations sur le sens figuré. A de rares exceptions près, voilà donc l'*enfer* devenu le lot commun de l'humanité. Quoi! depuis les âmes simples et innocentes qui se contentent de la pratique de la vertu sans